

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ÉFECTURE DU RHÔNE **DU COMITE SYNDICAL**

Séance publique du 16 juin 202 Reçu le 1 2 JUIL. 2321

Convocation adressée le 10 juin 2021 Compte rendu affiché le 25 juin 2021

Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12

Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 11

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

L'an deux mille vingt et un, le seize du mois de juin, à 15h3o, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 10 juin 2021 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, et par vidéo-conférence, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, et diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présent(e)s physiquement : Nathalie PERRIN-GILBERT, Luc SEGUIN

Présent(e)s en visio conférence : Stéphanie LEGER, Patrick ODIARD, Nadine GEORGEL, Laurence CROIZIER, Tristan DEBRAY, Richard MARION

Absent(es) excusé(es): Corinne SUBAI, Cédric VAN STYVENDAEL, Yves BEN ITAH

Absente: Samira BACHA-HIMEUR

Procuration: Cédric VAN STYVENDAEL à Nathalie PERRIN-GILBERT

Yves BEN ITAH à Richard MARION Corinne SUBAI à Richard MARION

Secrétaire : Luc SEGUIN

Attribution de la subvention de fonctionnement à l'Académie de Lyon Exercice 2021

Rapporteuse: Nathalie PERRIN-GILBERT

L'Académie internationale d'été de musique de Lyon contribue au rayonnement de Lyon et de sa Métropole. Ses concerts rencontrent un vif succès, confirmant une forte demande de musique classique durant la période estivale à Lyon.

Cette programmation culturelle sur un territoire fortement empreint de présence touristique correspond à la valeur et à l'image qui irrigue la colline de Fourvière et l'ensemble de l'agglomération.

Au titre du partenariat liant l'Académie internationale d'été de Lyon et le Conservatoire de Lyon ce dernier lui verse une subvention annuelle de fonctionnement.

La subvention de fonctionnement 2021 d'un montant de 5.000 € visera à l'organisation d'un événement musical à l'Hôtel de Ville durant la période initialement dédiée à la tenue de l'Académie 2021.

Le comité syndical, à l'unanimité, dont 2 abstentions,

- √ approuve l'attribution de la subvention de fonctionnement 2021 d'un montant de 5.000 € à l'Académie internationale d'été de Lyon. Cette subvention sera imputée sur l'article 65738.
- ✓ autorise la présidente à signer tous les documents afférents à cette approbation.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente.

Nathalie PERRIN-GILBERT

Sennfiller